



Au Cœur de Charency-Vezin

Août 2026

Service & Vie Pratique

Fermeture temporaire de la Mairie et de La Poste

Nous vous informons que **la mairie et le bureau de poste seront exceptionnellement fermés du lundi 21 septembre au vendredi 2 octobre 2026 inclus.**

Toutefois, afin d'assurer une continuité de service, **la mairie restera ouverte les mercredis 23 et 30 septembre aux horaires habituels.**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter **le Maire ou l'un de ses adjoints.**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à anticiper vos démarches administratives durant cette période.

La Poste

Angélique Huet, également secrétaire de mairie, assure plusieurs missions au bureau de Poste afin de maintenir un service de proximité essentiel au village :

- **Accueil du public :** renseignements, accompagnement dans les démarches et orientation vers les services adaptés
- **Services postaux :** vente de timbres, affranchissements, envois recommandés tant pour la France que pour l'international, remise des colis
- **Services financiers :** dépôts, retraits et virements pour les clients de la Banque Postale
- **Gestion du bureau :** tenue de caisse, suivi des opérations et gestion administrative
- **Vente de produits :** enveloppes, emballages Colissimo, cartes postales, kits de téléphonie mobile, des fournitures diverses proposées par la Poste
- **Lien social local :** un contact de proximité particulièrement apprécié des habitants

La mairie a **renouvelé sa convention** avec La Poste pour une durée de **trois ans**. Toutefois, si la fréquentation du bureau n'augmente pas, celui-ci pourrait **être amené à fermer** à l'issue de cette période. C'est pourquoi, nous étendons les horaires d'ouverture.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE	
À COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2026	
JOURS	HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI	14h30 - 17h00
MARDI	14h30 - 17h00
MERCREDI	9h00 - 11h30
JEUDI	14h30 - 17h00
VENDREDI	9h00 - 11h00

Atchoum

Besoin de vous déplacer ?

Atchoum est une solution de transport solidaire et de covoiturage.



BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
ATCHOUM EST UNE SOLUTION DE TRANSPORT SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE.

Atchoum
la mobilité solidaire

**PASSAGER OU CONDUCTEUR
INSCRIVEZ-VOUS**

03 53 79 59 95



Rendez-vous chez le médecin, à vos loisirs, à un entretien d'embauche ou chez votre commerçant grâce à Atchoum.

Conducteur ou passager, inscrivez-vous en ligne : www.atchoum.eu

Ou appelez directement le 03 53 79 59 95.
(Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.)

Comment ça marche ?

1. Le passager fait sa demande de trajet soit :
 - par www.atchoum.eu
 - par téléphone 03 53 79 59 95
2. Sa demande est envoyée aux conducteurs inscrits sur son territoire.
3. Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance aller/retour du trajet.



2 Rue de la Poste



03.82.26.65.20



mairiecharencyvezin@wanadoo.fr

Ouverture au public : Lundi, Mercredi, Vendredi 10h-12h • Permanence mercredi 17h30-19h

Le paiement se fait lors de la réservation par carte bancaire ou par tickets mobilité (en vente à la Maison France Services à Longuyon et/ou à la Communauté de Communes T2L de Longuyon). **0.38€ du km pour le conducteur sans commission (forfait minimum de 3,75€).**

Site internet de la Commune

La commune de Charency-Vezin a le plaisir de vous annoncer que son **site internet est désormais en ligne**. Celui-ci continuera à évoluer afin de mieux répondre aux besoins des habitants et de valoriser la vie locale. Voici le lien : <https://www.charency-vezin.fr/>

Dans ce cadre, nous souhaitons mettre en avant les entreprises, artisans, professionnels du territoire ainsi que les hébergements touristiques (chambres d'hôtes, gîtes, locations de type Airbnb et autres solutions d'accueil) présents sur la commune.

Vous êtes une entreprise, un artisan, un professionnel ou un propriétaire d'hébergement touristique et vous souhaitez être référencé(e) sur le site ?

Nous vous invitons à nous transmettre les éléments suivants par mail à mairie@charency-vezin.fr :

- votre logo
- le lien de votre site internet (si existant)
- vos réseaux sociaux (Facebook, etc.)
- vos coordonnées (adresse, téléphone, mail)
- une description de votre activité
- un court texte de présentation

Ces informations nous permettront de vous présenter sur le site communal, en constante évolution.

Nous comptons sur votre participation !

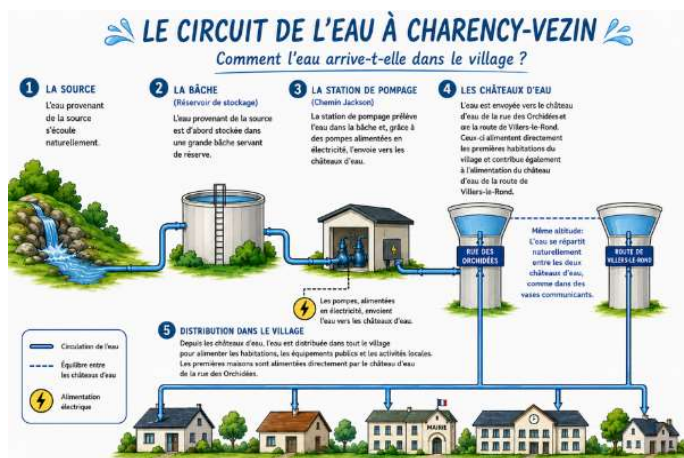
Cadre de Vie & Environnement

Réseau d'Eau de Charency-Vezin

Le village de Charency-Vezin est alimenté en eau potable grâce à **deux châteaux d'eau**, situés rue des Orchidées et sur la route de Villers-le-Rond, ainsi qu'à **une station de pompage** située chemin Jackson.

Ces installations, construites vers **1954**, sont régulièrement surveillées. Les **compteurs** mesurant la quantité d'eau distribuée sont relevés **chaque semaine** par l'employé communal, et la **qualité de l'eau** est contrôlée **chaque mois** par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le fonctionnement est automatique : lorsque le niveau d'eau baisse dans les châteaux d'eau, des flotteurs déclenchent les pompes afin de remplir les réservoirs et d'assurer une alimentation continue des habitants.



Chaque château d'eau peut stocker environ **300 m³ d'eau**, dont 200 m³ sont réservés à la lutte contre les incendies.

Enfin, lorsque le réservoir de la station de pompage est trop plein, l'excédent d'eau est évacué vers la petite rivière du **Dorlon**.

Le réseau d'eau potable de la commune représente **environ 6,5 km de canalisations**, sans compter les quelques 280 branchements individuels qui alimentent chaque habitation. Son vieillissement entraîne parfois des fuites souterraines, dont la localisation et la réparation peuvent être complexes.



Affouages

Nous vous informons que les inscriptions pour les lots de bois destinés à la **saison d'affouage 2026/2027** sont ouvertes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la mairie :

- par téléphone au **03 82 26 65 20** ;
- ou par courriel à mairiecharencyvezin@orange.fr



La date limite d'inscription est fixée au 19 octobre 2026.

Nous vous remercions de bien vouloir effectuer votre inscription avant cette échéance.

Lutte contre le Frelon Asiatique

Le frelon asiatique est une **espèce invasive** qui menace fortement les abeilles, la biodiversité et est dangereux pour l'homme, surtout si un nid se trouve à proximité. En luttant contre cette espèce, vous protégez l'**écosystème** et assurez la **sécurité** des habitants tout en limitant sa **prolifération**.

Vous pouvez venir retirer **gratuitement** votre piège à frelon directement dans notre mairie.

UN PIÈGE SIMPLE & EFFICACE

À utiliser au **printemps** (de mi-mars à fin mai) et à l'**automne** (à partir du mois d'août jusqu'aux gelées)

À placer dans votre **jardin**, loin des lieux de passage et à **mi-hauteur**

Piège sélectif : Il cible notamment les frelons asiatiques sans trop nuire aux autres espèces

Mode d'emploi du piège

- 1 Placez une éponge dans le pot (l'éponge absorbe le liquide et évite la noyade)
- 2 Ajoutez les attractifs
1/3 de grenadine
1/3 de bière
1/3 de vin blanc
- 3 Vissez le couvercle sur un pot type «confiture» ou «cornichons» de récupération de contenance 750ml
- 4 Renouvelez l'attractif une fois par semaine

Bien placer son piège

Hauteur idéale : 1,20 à 1,50m du sol

Exposition : endroit ensoleillé, à l'abri de la pluie (la chaleur et la lumière favorisent l'efficacité)

À proximité de sources de nourriture : fleurs, arbres et arbustes, composteur, source d'eau...

Pièges gratuits fournis par votre Communauté de Communes !

True Jean Monnet
54260 Longuyon
03 82 26 45 18

Pour + d'information sur le piégeage du frelon asiatique, **scannez**

Vous avez piégé un frelon asiatique ou repéré un nid ? Contactez rapidement notre commune ou signalez-le sur IntraMuros, rubrique « **SignalNids** »



Pas encore l'application **IntraMuros** ?

Elle est gratuite et disponible sur l'App Store et Google Play store. Vous y retrouverez également **toute les actualités, événements et services de notre commune** !



Vie Locale & Associative

Fête Foraine

La municipalité est heureuse d'annoncer le retour **de la fête foraine à Charency-Vezin** pour un week-end placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !

Du samedi 22 au mardi 25 août 2026

Place du 132^e RIF et rue de la Poste



Petits et grands pourront profiter de nombreuses attractions : confiseries, snack, auto-tamponneuses, machines à sous, stands de tir, manèges pour enfants, pêche aux canards et bien d'autres animations encore. Afin de permettre à tous les enfants de profiter pleinement de la fête, une **carte nominative** sera remise aux enfants de **3 à 11 ans**. Celle-ci devra être présentée à chacune des attractions participantes.

Les associations **Les Cultivés Du Cœur** et **Les Gens qui Sèment** s'associent à cet événement et proposeront, le samedi soir, une **buvette**, un **barbecue**, des **frites** ainsi qu'un **point de restauration sucrée** pour le plaisir de tous.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ce moment de fête et de convivialité !

Les Z'Amis du Mercredi

Section autonome de l'association Les Cultivés du Cœur, le groupe **Les Z'Amis du Mercredi** rassemble aujourd'hui 17 membres de 18 à 99 ans. Que ce soit pour partager une activité ou simplement briser la routine et échanger un sourire, chacun y trouve sa place dans une ambiance chaleureuse.

Les Z'Amis du Mercredi se réunissent tous les quinze jours, de 14h à 17h, dans les locaux du Château (ancienne école). Au programme : **jeux de société, Scrabble, belote, scrapbooking, couture, lecture et pauses papotage, selon les envies de chacun.**



L'après-midi se termine toujours autour d'un goûter convivial apporté à tour de rôle. En parallèle, les membres organisent régulièrement des sorties (restaurants, visites culturelles, spectacles ou excursions).

**Reprise des activités
le mercredi 2 septembre 2026 à 14h.**

Pour rejoindre les Z'Amis du Mercredi, il suffit de vous acquitter de la **cotisation annuelle de 20 €** à l'association Les Cultivés du Cœur.

Rendez-vous directement au Château pour faire leur connaissance et obtenir toutes les informations souhaitées.

Parcours sérénité

En tant que sophrologue, Zékiya du **Cabinet Ari'Zen** de Villers la Montagne, a le grand plaisir **d'accompagner les personnes de 60 ans et plus** dans un tout nouveau **« Parcours sérénité »** : cycle de 5 séances collectives.

Au fil des rencontres, elle vous propose d'explorer des clés concrètes pour apaiser le corps et l'esprit à travers différentes thématiques.

Information pratiques :

- Lieu : **Château Claire Fontaine**, rue du Dorlon, à Charency-Vezin
- Horaires : **les mardis de 14h à 15h30**, à partir du 15 septembre 2026
- Tarif : **inscription gratuite !**

Que ce soit pour mieux gérer vos émotions, retrouver un sommeil de qualité ou simplement partager un moment bienveillant, Ari'Zen sera ravie de vous guider pas à pas dans ce parcours.

Renseignements et inscriptions :

Téléphone : 06.50.51.53.03

E-mail : dargenton.dominique@orange.fr



Chasse & Nature

Calendrier de chasse de l'ACCA de Charency-Vezin

Mois	Dates	Mois	Dates
Septembre	20 et 27 septembre	Décembre	13 et 27 décembre
Octobre	10 et 25 octobre	Janvier	3 et 24 janvier
Novembre	7, 21 et 29 novembre	Février	7 et 27 février

État Civil

Ils sont venus agrandir la famille

STEVAN Charles, né le 21 mai 2026 à Thionville, fils de M. et Mme STEVAN Mathias, domiciliés 21 Grand Rue

BADEROT Nino, né le 23 juin 2026 à Mont-Saint-Martin, fils de M. et Mme BADEROT Geoffrey, domiciliés 8 Rue de la Fonderie

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Ils nous ont quitté

† **JUNG Marie-Thérèse née CHRETIEN** décédée le 18 juin 2026 à Verdun à l'âge de 77 ans

† **GIGOT Cendrine née THOMAS** décédée le 26 juillet 2026 à Ars-Laquenexy à l'âge de 74 ans

Nous présentons à leurs familles nos sincères condoléances.

Ils ont rejoint notre commune

❖ **M. et Mme SORO Alexandre et Jessica**, ainsi que leurs enfants au 3 Bis Grand Rue

❖ **M. DIEULLE Pierre et Mme MARENGO Romane** au 8 rue des Cités

❖ **M. STROH Lorys et Mme DEPIESSE Jessica** au 3 rue Ste Hélène

❖ **Mme JOLLY Noémy** au 1 rue de la Poste

Nous leur adressons nos plus chaleureux souhaits de bienvenue.

Notez dans vos Agendas

Du 22 au 25 août : Fête foraine

22 août (en soirée) : Restauration rapide organisée par Les Gens qui Sèment et Les Cultivés Du Cœur

27 septembre : Brocante organisé par les Gens qui Sèment

4 octobre : Thé dansant organisé par Les Gens qui Sèment à la salle des fêtes de Villette

31 octobre : Halloween organisé par Les Cultivés Du Cœur

7 novembre : Loto organisé par Les Gens qui Sèment à la salle des fêtes de Villette

Au Cœur de Charency-Vezin

Parution bimestrielle

Gérée par la Commission Communication du village